

LES RÔLES ET MISSIONS DU RÉFÉRENT HANDICAP EN ORGANISME DE FORMATION

Les compétences du référent handicap

- Connaître le cadre légal et réglementaire concernant le handicap
- Comprendre les attentes du Référentiel National Qualité (RNQ) Qualiopi et identifier les actions à mettre en place dans son établissement pour y répondre
- Cerner le rôle et les missions du référent handicap
- Comprendre les différentes formes de handicap, leurs conséquences en emploi et en formation ainsi que les moyens de compensation, les aides et le réseau des partenaires mobilisables
- Accompagner une personne en situation de handicap tout au long de son parcours

Les rôles du référent handicap

- Accompagner le pilotage et la mise en œuvre de l'engagement du centre de formation dans la démarche de progrès pour développer l'accessibilité des formations
- Soutenir et développer la mobilisation de l'équipe sur l'accessibilité du centre de formation
- Développer des ressources et savoir-faire pour favoriser la formation des personnes handicapées
- Favoriser la communication sur l'accessibilité du centre de formation auprès des publics et des partenaires
- Favoriser le repérage des personnes en situation de handicap dès la phase d'accueil et s'assurer d'une communication sur les possibilités d'aménagement des modalités de la formation
- Veiller à une égalité de traitement lors de toutes les phases de formation (recrutement, sélection, positionnement, période en centre, en entreprise, épreuves de validation)
- Soutenir l'accessibilité des formations et être force de proposition pour l'améliorer, par: l'identification d'équipements de base, des modalités pédagogiques plus accessibles, ...
- Capitaliser et diffuser les bonnes pratiques au sein de sa structure
- Savoir mobiliser les dispositifs et prestations d'appui à la compensation du handicap en formation et en garantir la mise en œuvre jusqu'au terme de la formation
- Créer, développer, et s'appuyer sur un réseau de partenaires externes pour pouvoir aménager les formations autant que nécessaire
- Anticiper la fin de formation en garantissant la transmission aux partenaires, des données favorisant l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap
- Réparer les problématiques, les axes de progrès pour en informer sa direction et le CRFH.

Source Centre Ressource Formation Handicap

STRAFORMATION

21, rue d'Oslo 67000 STRASBOURG

RCS STRASBOURG TI 539 397 083 - N° de Gestion 2012 B 399 - SARL au capital de 10 000 euros

Dispensateur de formation n° 42 67 046 8267 - SIRET : 539 397 083 000 20

TVA: FR 13 53 9397 083 - Code NAF : 8559 A – IBAN : FR39 1144 9000 0101 2597 6001 P08

Tél : +33(0)9 81.22.79.07 - Fax : 03 88 31 48 38 - Contact@straformation.fr - www.straformation.fr